



Des parents donataires ont ils le droit de fixer les valeurs

Par **jrANGco**, le **20/09/2012** à **20:06**

Bonjour,

..de façon à les équilibrer ,afin de vouloir une équité entre les deux usufruitiers (en l occurrence ici)

En résumé:

Leurs désirs sont qu'une maison donnée à un enfant: doit être de la même valeur que le terrain donné à l'autre enfant,

.avec le temps que devient cette résolution?)

Ceci enregistré par tous les protagonistes, avec l'aval du notaire à l'époque

Des travaux conséquents étant effectués par les nu propriétaires pour la maison afin d'équilibrer sa valeur sur celle du terrain

Peut on tenir compte de ces souhaits .

Merci pour la réponse que vous pourriez m'apporter

Par **edith1034**, le **21/09/2012** à **08:19**

les parts d'héritage peuvent être équilibrés entre les enfants surtout s'ils doivent rapporter à la succession les donations

pour tout savoir sur les successions

<http://www.fbls.net/testamentinfo.htm>